Invitation presse

Vendredi 23 juillet 2021



Faciliter la vaccination des habitant-es les plus vulnérables

Lundi 26 juillet à 9h

Diocèse de Grenoble

En présence de

Céline Deslattes

Conseillère municipale déléguée à la Grande précarité

Depuis le début de la pandémie, la Ville de Grenoble et son CCAS accompagnent les Grenobloises et Grenoblois pour réduire la propagation du virus (distribution de masques, campagnes de dépistage, etc.), lutter contre l'isolement (création de la plateforme d'entraide *Volontaires solidaires*, parrainage des jeunes, animation du registre des personnes fragiles isolées, etc.), aider les plus fragiles (distributions alimentaires, maraudes, accueil de jour, etc.) et soutenir les actrices et acteurs associatifs, économiques, sociaux, culturels, et sportifs.

La Ville de Grenoble intervient en priorité auprès des habitant-es les plus fragiles et isolé-es. Au printemps, la Ville, son CCAS, et le CHU ont mené une expérimentation de vaccination à domicile pour les personnes en grande vulnérabilité ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Du 25 mai à la mi-juillet, afin de renforcer le dépistage et limiter la propagation du virus, un bus de dépistage et d'information sur la vaccination Covid est allé à la rencontre des habitant-es au plus près de chez eux, dans trois quartiers grenoblois où les laboratoires sont peu présents.

Les 5 et 26 juillet, une opération de vaccination destinée aux plus précaires, coordonnée par l'ARS, est organisée au Diocèse par la Ville et le Secours catholique. 50 personnes ont reçu leur première dose de vaccin le 5 juillet. L'information sur cette opération a été partagée avec les associations du territoire et lors des maraudes.

Prochaines opérations:

Le CCAS de Grenoble, en partenariat avec le CHU Grenoble Alpes et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, organise une autre campagne de vaccination gratuite et sans rendez-vous destinée aux personnes en situation de grande précarité usagères du CCAS ou en lien avec ses partenaires associatifs.

Les 28, 29 et 30 juillet de 9h à 13h30

8 rue Sergent Bobillot, 1er étage

A partir de 12 ans (les mineurs doivent être accompagnés)

- Se présenter avec sa carte vitale ou AME et une pièce d'identité.

04 76 46 03 09



